



Croix-Rouge, Unicef, Secours populaire... : où, et comment donner

Dès l'annonce du drame, et face à l'ampleur des dégâts, plusieurs associations caritatives ont lancé un appel aux dons auprès du grand public. En voici une liste non exhaustive.

Fondation de France. Un site Internet spécialement dédié à l'aide à destination des populations marocaines a été créé par l'association : dons.fondationdefrance.org. Les dons sont également possibles par chèque, à l'ordre de la Fondation de France Solidarité Maroc, 60509 Chantilly Cedex.

La Croix-Rouge française. Pour contribuer au financement des actions sur place, en relation avec le mouvement Croissant-Rouge, la Croix-Rouge a lancé un appel aux dons sur Internet : donner.croix-rouge.fr. Pour l'envoi par chèque, adressez votre courrier à : Croix-Rouge française - séisme Maroc - 75678 Paris Cedex 14.

Le Secours populaire français. Afin d'apporter une aide concrète aux victimes, l'organisme reçoit des dons via Internet sur don.secourspopulaire.fr/maroc. Pour les dons financiers, vous pouvez contacter le Secours populaire de votre département, ou envoyer votre chèque au Secours populaire français, 9/11, rue Froissart, BP 3303, 75123 Paris Cedex 03.

L'Unicef. Destinée à venir en aide aux enfants victimes de cette catastrophe, l'agence de l'ONU a mis en place un fonds de soutien auquel vous pouvez participer sur Internet en vous rendant sur le site don.unicef.fr.

Care. L'association a également lancé une plateforme spécifique pour recueillir les dons : soutenir.carefrance.org, afin de « nous permettre d'apporter une aide de première nécessité et un soutien psychologique aux populations sinistrées pour les aider à se relever ».

Réunies au sein d'un collectif baptisé « le don en confiance », ces associations rappellent cependant qu'il faut faire preuve de prudence au moment de donner, car « de telles catastrophes, par l'émotion qu'elles suscitent, sont propices au lancement de faux appels aux dons, notamment via des cagnottes en ligne ».

Le don en confiance recense cinq conseils pour être sûr de ne pas se faire avoir : vérifier sur le site Internet de l'association ou de la fondation son champ d'action, les contacter en cas de question, privilégier le don direct plutôt qu'une cagnotte en ligne. Et, surtout, ne donner ses coordonnées bancaires que sur des pages entièrement sécurisées.

M. E.

0265dpIITUHzk5ESUNq697X81P9QYatIaw3gF1TYGXBa98lVDHGFshPKXG3RlceQdMDM4